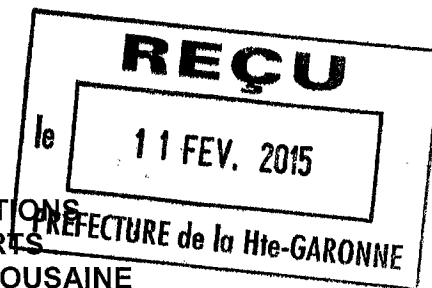


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**



* *
*

Séance du 04 Février 2015

18 - GESTION FINANCIERE, BUDGETAIRE ET COMPTABLE

18.1 Orientations Budgétaires 2015 de Tisséo-SMTC

L'an deux mille quinze, le quatre février à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, DEL BORRELLO, GRASS, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, MM. MOUDENC, RAYNAL, TRAUTMANN, MME. TRAVAL-MICHELET.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. KELLER.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM .BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etaient présents :

MME. ROUCHON, M. SUAUD.

Les prévisions budgétaires 2015 se caractérisent par :

- l'ouverture de la ligne Envol,
- la mise en exploitation du dépôt de Colomiers,
- l'effet année pleine des mesures du Plan Annuel des Services 2014 avec notamment l'ouverture du métro à 3 heures du matin.

Dans un contexte national de baisse du montant des dotations aux collectivités locales, les autorités membres du SMTC souhaitent préserver cependant une capacité forte d'investissement pour répondre aux enjeux de la mobilité dans la métropole toulousaine. Cette volonté suppose de renforcer la vigilance sur la maîtrise et l'optimisation de l'ensemble des leviers des dépenses et des recettes.

Les principales dépenses et recettes :

1. Section de fonctionnement

1. Pour l'exploitation du réseau urbain, la rémunération à verser à l'EPIC :

L'offre kilométrique globale du réseau devrait atteindre 35,2 millions de km en 2015, soit une progression de + 2,4. % par rapport à l'année 2014, décomposée comme suit :

- Offre bus : 20,914 millions de km
- Offre tramway : 1,512 million de km
- Offre métro : 8,422 millions de km
- Offre services affrétés : 4,334millions de Km.

La fréquentation du réseau devrait approcher les 129 millions de déplacements.

Le nombre de validations devrait s'approcher des 182 millions en 2015, soit une croissance de + 4,4. % par rapport à 2014.

Le montant de la rémunération à verser à l'EPIC en 2015 est estimé à 244,127 M€, auquel il convient d'ajouter des remboursements pour travaux sur patrimoine (2,269 M€), pour la maintenance des ascenseurs et escaliers mécaniques ligne B (1,7M€) et pour des charges de mises à disposition (0,387 M€), soit un total de 248,483 M€.

Les recettes commerciales :

Les recettes commerciales à reverser par l'EPIC au SMTC sont estimées pour l'année 2015 à 78,110 M€, soit une hausse de + 2,7 % par rapport à 2014.

Ainsi, la contribution à la charge du SMTC (rémunération - recettes) s'élève pour 2015 à 166,017 M€ (170,373 M€ en incluant les divers remboursements).

2. Pour l'exploitation du réseau PMR, le montant de la rémunération forfaitaire à verser à la société TPMR s'élève pour l'année 2015 à 4,706 M€, majoré de charges de location de véhicules pour 0,180 M€, soit un montant global de 4,886 M€.

Les recettes d'exploitation sont estimées à 0,299 M€, soit une contribution (dépenses – recettes) à la charge du SMTC de 4,587 M€.

3. Les charges financières : l'encours de dette du SMTC s'élève au 1er janvier 2015 à 1 410,011 M€. Le montant des frais financiers estimé à 59,348 M€, comprend d'une part les intérêts directement liés aux contrats d'emprunts et d'autre part le solde entre les charges et les produits financiers résultant des opérations de couverture. Le remboursement de la part capital sera de 63,016 M€.
4. Les autres charges de fonctionnement comprennent pour l'essentiel :
Les charges propres pour 15,232M€, dont 6,05 M€ de taxes foncières et 0,9 M€ de budget communication, des études et prestations extérieures pour 2,783 M€, ainsi qu'une charge exceptionnelle de 1,6 M€ relative à un contentieux lié aux travaux de la ligne B.
5. Les dotations aux amortissements : pour l'année 2015 l'amortissement des différents ouvrages et équipements (métro, tramway, BSP, dépôts de bus) s'élève à 107,999 M€.

Résumé de la section de fonctionnement

Dépenses	BP 2014	Orient. 2015	Recettes	BP 2014	Orient. 2015
Rémunération EPIC pour l'exploitat.	237,568	244,127	Versement transport	229,300	238,068
Remboursements divers EPIC	2,433	2,269			
Maintenance ascens.et escal. méca.	0,800	1,700	Recettes d'exploitation réseau urbain	76,088	78,110
Autres subventions :			Recettes d'exploitation réseau PMR	0,270	0,299
- Exploitation du service PMR	4,575	4,886			
- Subvention pour ligne C	1,300	1,500	Contribution des Collectivités :		
- Autres (AUAT, divers)	1,072	1,457	- CUTM	105,000	100,000
Fonds de concours	2,200	2,000	- SITPRT	0,727	0,752
			- SICOVAL	1,064	1,100
Charges d'intérêt des emprunts	60,116	59,348	- CAM	0,672	0,696
Autres charges financières	29,500	20,679	Produits financiers	29,500	20,679
Charges de fonctionnement			Subventions et divers	0,426	0,945
- Charges de fonctionnement	15,172	15,232			
- Etudes, prest. extérieures..	3,221	2,783	Opérations d'ordre :		
- Remboursement versement transport	2,000	2,000	- Amortissement des subventions	14,798	15,229
- Charges exceptionnelles	1,620	1,620	- Neutralisation part. amortissem.	10,000	0,000
Opérations d'ordre :					
- Amortissement des immob.	101,038	107,999	Total recettes	467,845	455,878
- Autofinancement compl. Invest.	121,826	0,000	- Résultat antérieur reporté	116,596	0,000
Total	584,441	467,600	Total	584,441	455,878

II. Section d'investissement

Les investissements pour l'année 2015 sont estimés à 94,035 M€, ils concernent pour l'essentiel :

- les ouvrages en mandat SMAT relatifs à la ligne Envol, les différents aménagements de la ligne A, le P.L.B, le solde de la ligne Garonne, les axes bus VCSM, UPS Ramonville et Portet - Oncopôle, l'Aérotram, le dépôt de Colomiers...pour un montant total de 58,037 M€.
- La gestion et évolution du patrimoine mis à disposition de l'exploitation pour un montant de 22,650 M€ (travaux voirie et tunnel, stations et gares d'échange, bâtiments d'exploitation, systèmes, matériel roulant, études...).
- Les conventions avec les collectivités pour un montant de 13,348 M€ concernent pour l'essentiel des travaux de voirie, des aménagements spécifiques sur réseau et Linéo, les ouvrages Ramassiers, BUN et tramway parc des expositions.

Au niveau du budget, les crédits sont imputés en section d'investissement pour un montant de 92,035 M€ et en fonds de concours section de fonctionnement pour 2 M€.

En recettes, des subventions d'un montant total de 6,474 M€ pourront être perçues auprès de l'Etat au titre du Grenelle, de la Région pour la ligne Envol et du Conseil Général au titre de la convention de financement.

Résumé de la section d'investissement

Dépenses	BP 2014	Orient. 2015	Recettes	BP 2014	Orient. 2015
Remboursement capital de la dette	58,792	63,016	Subventions		
Remboursements anticipés	121,826	0,000	-Etat	11,519	3,774
Investissements	150,796	92,035	-Conseil Général	21,103	1,500
-Mandats Smat			-Région et divers	2,457	1,200
-Conventions de travaux			Emprunts	128,331	55,807
-Gestion et évolution du patrimoine			Opérations d'ordre :		
Invest. restes à réaliser n-1	30,062	0,000	- Amortissement des immob.	101,038	107,999
Opérations d'ordre :			- Autofinancement compl.invest.	121,826	0,000
- Amortissement des subventions	14,798	15,229			
- Neutralisation partielle amort.	10,000	0,000			
Total dépenses	386,274	170,280	Total recettes	386,274	170,280
Déficit antérieur reporté	32,401	0,000	Excédent antérieur affecté	32,401	0,000
Total	418,675	170,280	Total	418,675	170,280

L'équilibre

Les contributions des collectivités sont calculées sur la base d'un apport par Toulouse Métropole d'un montant de 100 M€, et d'une actualisation de la contribution statutaire, soit pour l'année 2015 :

- Toulouse Métropole : 100 M€
dont : contribution statutaire : 41,802 M€
contribution complémentaire : 58,198 M€
- SITPRT : 0,752 M€
- SICOVAL : 1,100M€
- Communauté du Muretain : 0,696 M€

Le Versement Transport est estimé pour 2015 à 238,068 M€, soit une progression de 2% par rapport au montant de 233,4 M€ de l'année 2014.

Afin d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement pour un montant de 11,722 M€, il sera proposé au budget primitif 2015 de procéder à une neutralisation partielle des dotations aux amortissements et de reprendre par anticipation les résultats de l'année 2014.

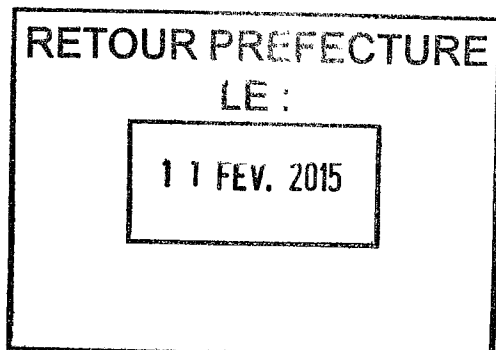
Pour la section d'investissement, l'équilibre sera assuré par un recours à l'emprunt pour un montant de 55,807 M€.

* *
*

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : DONNE acte à son Président, de la communication de son rapport concernant les orientations budgétaires de Tisséo-SMTC pour l'exercice 2015.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES

Rémunération EPIC Tisséo 2015 à la charge du SMTC

REÇU

le 11 FEV. 2015

BP
PREFECTURE de la Hte-GARONNE

document du 22/01/2015

Libellé	BP 2014	BP 2015
<u>Dépenses</u>		
Rémunération d'exploitation forfaitaire	237,240	243,931
Rémunération variable	0,328	0,196
Total rémunération à verser par le SMTC	237,568	244,127
Remboursements travaux sur patrimoine et dépenses réalisées dans le cadre d'opérations d'investissements	2,433	2,269
Maintenance ascenseurs et escaliers mécaniques (1)	0,800	1,700
Remboursement frais de personnel mis à disposition (imputé sur budget RH)	0,470	0,387
Total dépenses pour le SMTC	241,271	248,483
<u>Recettes</u>		
Total recettes trafic	71,638	73,274
Recettes annexes, amendes	1,246	1,400
Recettes accessoires (publicité, entret. Abri., loyers)	3,204	3,436
Total recettes commerciales	76,088	78,110
Déficit d'exploitation à la charge du SMTC (hors rembours.)	161,480	166,017
Déficit total à la charge du SMTC	165,183	170,373

(1) Un montant de 0,500 M€ est inscrit à titre conservatoire en 2015 pour traiter les urgences sécuritaires des escaliers mécaniques de la ligne B et sera, le cas échéant, en fonction des arbitrages à venir, ajusté en cours d'année 2015 dans une décision modificative.

Investissements SMTC Budget 2015

Libellé	Montant BP 2014	Montant BP 2015
Mandat SMAT	101 755 000,00	58 037 000,00
Travaux Ligne A	11 900 000,00	13 808 000,00
Prolongement Ligne B	4 280 000,00	13 186 000,00
Tram T1 - Ligne E (Ajustements finaux)	2 500 000,00	523 000,00
Tram Garonne	25 000 000,00	7 731 000,00
Tram Envol	30 000 000,00	14 033 000,00
Dépôt de Colomiers	15 475 000,00	3 940 000,00
Axe Bus VCSM	3 000 000,00	1 763 000,00
Axe bus UPS - Ramonville	3 700 000,00	442 000,00
Axe Bus Portet - Oncopole	1 400 000,00	841 000,00
Aérotram	1 700 000,00	1 477 000,00
Autres opérations sous mandat SMAT (Etudes Réseau Tram, Vidéo, SAEIV)	2 800 000,00	293 000,00
Conventions et Fonds de Concours	12 920 000,00	13 348 305,00
Tramway parc des Expositions	900 000,00	305 000,00
Liaison Multimodale Sud Est	1 200 000,00	0,00
Boulevard Urbain Nord	1 200 000,00	270 000,00
BSP Ramassiers	1 500 000,00	3 810 000,00
Travaux Voirie et Tunnel	5 600 000,00	6 078 305,00
Aménagements spécifiques sur Réseau et Linéo	1 400 000,00	2 885 000,00
Stations et gares d'Echange	1 060 000,00	0,00
Etudes et Autres	60 000,00	0,00
Maitrise d'ouvrage SMTC	38 321 939,00	22 649 805,00
Etudes et Autres	2 545 200,00	3 980 600,00
Travaux Voirie et Tunnel	1 904 000,00	3 224 000,00
Stations et Gares d'Echange	2 790 000,00	2 454 792,00
Bâtiment exploitation	3 478 342,00	2 326 382,00
Systèmes	5 491 289,00	5 378 000,00
MR Bus et Navettes	16 664 670,00	2 273 760,00
MR Métro	4 863 438,00	2 732 271,00
MR Tram	585 000,00	280 000,00
Total des Investissements SMTC	152 996 939,00	94 035 110,00
dont :		
- imputé en section de fonctionnement	2 200 000,00	2 000 000,00
- imputé en section d'investissement	150 796 939,00	92 035 110,00

Contributions des Collectivités au SMTC
Budget 2015

doc du 12/01/2015

	Contributions 2014	Contributions 2015				
Collectivités	Total Contribution 2014	Actualisation		Contribution statutaire actualisée	Contribution complémentaire 2015	Total Contribution 2015
		Inflation 2%	variation population 1,45%			
Communauté Urbaine du Grand Toulouse :						
- contrib. statutaire	40 407 527,50	808 151,00	585 909,00	41 801 587,50		41 801 587,50
- contrib. complémentaire	59 592 472,50				58 198 412,50	58 198 412,50
- total	100 000 000,00	808 151,00	585 909,00	41 801 587,50	58 198 412,50	100 000 000,00
Syndicat Intercommunal	727 269,00	14 545,00	10 545,00	752 359,00	0,00	752 359,00
Communauté Agglo du Sicoval	1 064 178,00	21 284,00	15 431,00	1 100 893,00	0,00	1 100 893,00
Cmmunauté d'agglomération du Muretain	672 425,00	13 449,00	9 750,00	695 624,00	0,00	695 624,00
Total	102 463 872,00	857 429,00	621 635,00	44 350 463,50	58 198 412,50	102 548 876,00